

# **BRIDGE CLUB DE FAYENBOIS**

## **Réunion du samedi 5 janvier 2019 à 15 heures relative à l'organisation matérielle des duplicates.**

**PARTICIPANTS** : Malou Carneau, Bernadette Monaux, Nadine Hincourt, Georges Fastrez, Raymond Debruche, Charly Kempgens, Roland Thonet, Maurice Fastrez et Jean-Marie Delville se sont réunis comme prévu à Fayenbois pour discuter des différents problèmes qui se posent pour le moment.

1. Le site du club qui a été réalisé par Roland Thonet est maintenant opérationnel. Il peut être visité à l'adresse : <http://rcbfb.be>. Nous attendons avec impatience les réactions de nos membres et amis de notre cercle pour le peaufiner et le rendre le plus attractif possible. Dès à présent vous pouvez y voir les résultats des duplicates du lundi et du jeudi. Vous y trouverez aussi des photos et tout une série de documents et renseignements utiles pour le bridgeur. Les membres présents félicitent Roland pour le travail réalisé. Nous attendons les réactions des utilisateurs et les gestionnaires tiendront compte de tous les avis reçus. Cet outil n'est pas réservé à certains membres du club mais doit être un moyen pour chacun des membres de s'exprimer, de râler, de remercier, de proposer...
2. En ce qui concerne le duplicate du jeudi, Il est possible de s'inscrire via le site ou par un message sur [bridgefayenbois@gmail.com](mailto:bridgefayenbois@gmail.com) . Si vous utilisez cette dernière méthode, il vous est alors possible d'aller vérifier sur le site (jusqu'au jeudi à 12h) que votre inscription a bien été prise en compte. Il faut bien évidemment respecter les directives suivantes : être présent à Fayenbois le jeudi et avoir payé son droit d'inscription au plus tard à 14 h 20. Nous avons prévu la possibilité d'inscrire 40 paires maximum. Il sera toujours possible de s'inscrire un jeudi à l'avance au moment du paiement de votre inscription.
3. Charly Kempgens s'est proposé de se joindre à Roland pour la gestion du site. Ils veilleront à ce que toutes les informations nécessaires figurent sur le site et qu'elles soient correctement rédigées et à jour. Vous pouvez éventuellement les contacter pour un ajout ou une modification de données.
4. En ce qui concerne le duplicate du lundi, rien ne change ! Ce duplicate a toujours le même succès et sera donc poursuivi tel quel dans l'avenir.
5. Chaque mardi à partir du 15 janvier et chaque fois que la salle sera disponible, nous organiserons un duplicate. Un règlement spécifique à cette organisation sera mis au point et placé sur le panneau d'affichage dès le 10 janvier.
6. En ce qui concerne l'utilisation des Bridgemates nous constituerons une cellule de plusieurs personnes capables d'utiliser le système autour de Roland et de Bernadette. Ceux-ci maîtrisent parfaitement la situation et il faut les remercier et les féliciter pour le travail accompli. De plus, il est fait appel à toutes les bonnes volontés pour s'initier au maniement des Bridgemates.
7. La prise en compte des inscriptions du duplicate du jeudi ainsi que du paiement est confié à un pool de trois ou quatre personnes (Malou Stockman, Simone Durieux, Malou Carneau) qui, avec le trésorier, auront aussi la charge (entre 13h et 13h30) de préparer la salle de bridge (placement des tables, chaises, tapis et biddings). Si d'autres personnes souhaitent s'intégrer dans cette petite cellule, elles sont les bienvenues.
8. Toutes les autres charges de gestion du matériel (étuis et jeux de cartes, biddings, tapis, armoires etc..) restent confiées à Jean-Marie Delville qui se chargera de réaliser un inventaire de tout et de mettre l'armoire murale en ordre.
9. Certains membres participant à cette réunion déplorent que l'ambiance « club » est souvent absente des activités. Certains souhaiteraient mettre en place une ou deux fois par an une activité où la convivialité aurait plus d'importance de façon à créer entre tous les membres des relations amicales plus profondes.
10. La réunion se clôture à 17 heures.